

Exemple d'attestation de proche (mère) : changement de prénom et de mention de sexe au tribunal

Note : Attestation produite avant 2016 ; la personne avait un acte notarié qui lui permettait d'utiliser légalement son prénom, sans que ce prénom soit inscrit sur les documents d'identité à la place de l'ancien prénom.

Je soussignée, PRÉNOM NOM, née le DATE à VILLE, demeurant à ADRESSE VILLE, en tant que mère de l'intéressé ; certifie l'exactitude des faits suivants pour en avoir été le témoin direct.

J'atteste par la présente connaître XXXXX (*nouveau prénom*) ZZZZZ (*nom de famille*) sous ce nom en tant qu'homme depuis le mois de MOIS ANNÉE, date à laquelle il nous a annoncé officiellement, par écrit, sa décision de changer de sexe. Sa démarche de nous demander de choisir avec lui, ses parents, un prénom masculin pour sa vie future m'a intensément touchée.

Comme pour une nouvelle naissance, nous avons fait tourner les prénoms masculins dans nos oreilles et notre cœur jusqu'à ce que XXXXX s'impose, et avec lui, le prénom de son PERSONNE DE LA FAMILLE, VVVVV, et de son PERSONNE DE LA FAMILLE, WWWWW, révélant notre désir de l'inscrire dans son hérité.

Cela reste pour moi un moment très important de sa transition.

XXXXX étant mon enfant, je peux témoigner du fait que cette identité masculine est la sienne depuis longtemps : à partir de ÂGE, le questionnement sur son identité a été au premier plan de sa jeune vie d'adolescent.

En 20XX, il nous a déjà annoncé officiellement, ainsi qu'au cercle familial élargi, sa décision d'affirmer son identité masculine.

Depuis lors, avec un courage et une détermination impressionnante, il a assumé ses choix, et je l'ai vu s'épanouir, au fur et à mesure des années, sur tous les plans : au sein de la cellule familiale comme dans sa vie amicale, scolaire puis étudiante, et amoureuse.

Aujourd'hui, je peux témoigner également de ses difficultés quotidiennes à vivre avec son état civil de naissance alors qu'il vit au masculin depuis 20XX.

Depuis que sa transition médicale est effective, la discordance entre ses papiers (féminins) et son identité (masculine) rend chaque situation de la vie quotidienne ambiguë, délicate, pénible, douloureuse : se présenter au bureau de vote, au bureau de poste, à l'hôpital, dans les magasins etc.

Ses projets professionnels, qui impliquent de AAAAA, sont en suspens.

Quant à ses projets de voyage, tels qu'aller rendre visite à BBBBB vivant à LIEU, ils sont remis à plus tard.

Afin que le décalage qui existe entre son identité et son état civil cesse d'être un frein pour son présent et son avenir, son changement d'état civil sera l'étape ultime de sa transition, qui achèvera d'officialiser la situation.

Je suis avisée que cette attestation, a été établie en vue de sa production en justice, et j'ai connaissance qu'une fausse attestation de ma part m'expose à des sanctions pénales.

DATE, VILLE
SIGNATURE